



Paris, le 5 décembre 2018.

Monsieur Jean-Pierre Sueur

Palais du Luxembourg (Sénat)
15 rue Vaugirard
75006 PARIS

Monsieur le Sénateur,

Notre fédération représente un potentiel de 200 000 emplois, dont 120 000 contrats saisonniers, et plus de 30 000 entreprises. Nous produisons plus de 70 variétés de légumes frais, sur plus de 200 000 hectares, pour un volume de 5,5 millions de tonnes.

Nous souhaitons, au nom de tous les producteurs, vous remercier d'avoir soutenu les différents amendements permettant de rehausser le seuil de dégressivité de l'allégement général renforcé pour les bénéficiaires de la réduction TO-DE. Cette mesure était une nécessité pour nos entreprises, qui sans cela, auraient supporté une hausse de charges au minimum de 189 euros par mois et par salarié suite à la suppression du TO-DE et du CICE.

Grâce à votre soutien et au travail mené pendant les débats du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2019, les entreprises de production de légumes pourront continuer à produire l'an prochain et maintenir leur compétitivité face aux pays frontaliers où le coût du travail est toujours beaucoup plus faible.

Vous remerciant encore pour cette avancée majeure pour notre secteur, soyez assuré(e), Monsieur le Sénateur, de notre sincère considération.

Jacques Rouchaussé

Président de Légumes de France

Céline Camgrand Vila

Responsable Emploi de Légumes de France